



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affaires étrangères : parc automobile

Question écrite n° 68807

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la sous-utilisation des carburants portant peu atteinte à l'environnement, non seulement par les particuliers mais aussi par les pouvoirs publics et dans les institutions. C'est pourquoi il souhaite connaître ses actions et ses intentions afin de promouvoir l'utilisation de carburants dits « propres » au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant.

Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères dispose d'un parc automobile de 134 véhicules, dont 14 fonctionnent au GPL (3 véhicules viennent d'être livrés). Les nouveaux achats de véhicules utilisant des carburants « propres » sont cependant actuellement suspendus dans l'attente des décisions de la mission interministérielle sur la gestion du parc automobile de l'État (MIMGA), relevant des services du Premier ministre et prochainement du ministère des finances. La MIMGA semble s'orienter vers une « diésélisation » du parc automobile de l'État, et envisage par ailleurs de réduire de façon importante la taille des véhicules autorisés, en favorisant l'achat de micro voitures de ville. Le ministère des affaires étrangères appliquera naturellement les directives de la MIMGA.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68807

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2005, page 6341

Réponse publiée le : 25 octobre 2005, page 9931